

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de la Fontaine

Maison des Associations - 3^{ème} étage

71300 Montceau les Mines

utr.cfdt.71@orange.fr

N° 38
Avril 2022

Sommaire :

Page 1 : Edito

Pages 2 et 3 : AG UTR 71
Rapport d'activités

Page 4 : AG UTR
Inscription et ordre du jour

Page 5 : Crise des Hôpitaux

Page 6 : 100 ans de Jean Georgy

Page 7 : Loisirs/Culture

Page 8 : Infos



Le 24 janvier 2022,
la Cfdt Montceau
(Interco, UTR, antenne URI)
ont déménagé les locaux 7 rue de
Moulins à Montceau, pour
intégrer leur nouveau lieu
à l'adresse :
Maison des Associations et
Syndicats
7 Rue de la Fontaine
au 3^{ème} étage
71300 Montceau les Mines

Edito

Défense et Illustration de l'idée d'Europe

« Nous sommes tous des Européens » chantait autrefois Stéphan Eicher. Vraiment ? Et qui faut-il entendre par tous ? Est-on européen de l'Atlantique à l'Oural, en reprenant une citation bien connue ? Des Européens feraient donc la guerre à d'autres ? Non, nous ne sommes pas tous européens à l'Ouest de l'Oural. Être européen, c'est autre chose. Foin des limites géographiques, l'Europe se définit par des principes communs.

Au cœur, les globalisant tous, se place le mot « démocratie ». La démocratie, c'est la possibilité donnée au peuple de choisir son mode de gouvernement par des élections libres. C'est le choix garanti à tout citoyen de s'exprimer librement, de diffuser ses idées, de ne pas être arrêté indûment sur de faux prétextes. C'est l'égalité de tous, quel que soit son sexe, son âge, sa couleur de peau, sa position sociale...

Il n'y a pas de vraie démocratie sans fraternité. Aujourd'hui, l'Ukraine est attaquée violemment, salement, par l'armée russe sous la volonté irrationnelle de Vladimir Poutine et de ses sbires. Fraternité européenne ou barbarie ?

Les Ukrainiens souhaitent vivre en démocratie, à l'instar de leurs voisins occidentaux. Ils nous appellent à l'aide, nous répondons, sans pour autant leur permettre de l'emporter dans ce combat inégal. Néanmoins, à l'encontre de ce qu'espérait Vladimir Poutine, cette guerre atroce aura renforcé l'unité de l'union européenne et manifesté la nécessité d'une défense commune.

Nous sommes au moment de réélire notre président et nos représentants au parlement dans des élections libres où chaque voix en vaut une autre. Les candidats ont des approches différentes du soutien à apporter aux Ukrainiens. Sachons choisir.

Marie Françoise Henssien

Solidarité avec l'Ukraine :

L'UTR fait un don de 330 € à la CSI (confédération syndicale internationale) pour les syndicats ukrainiens.

L'UTR Cfdt 71 a un site internet, n'hésitez pas à le consulter en le mettant dans vos favoris
La méthode la plus simple pour l'ouvrir est de taper Retraités Cfdt 71 dans google.

Fonctionnement de l'UTR

Le siège de l'UTR, l'antenne URI (Union Régionale Interprofessionnelle) et le syndicat INTERCO (Collectivités) ont été déplacés dans de nouveaux locaux, 7 rue de la Fontaine toujours à Montceau les Mines. Notre installation a duré de janvier à fin mars dans un immeuble que la ville veut transformer en maison des associations et syndicats

Notre effectif, 335 adhérents, est en légère progression avec, depuis octobre 2021, 13 transferts +2 adhésions directes (Mutuelle) et 7 radiations dont 2 décès : René Bonnot et Gabriel Rochette pour lesquels nous avons une pensée.

Bilan des orientations 2020/2022 :

Etablies fin novembre 2019 par le conseil lors des 2 journées de formation "structurer une équipe syndicale", plusieurs améliorations dans le fonctionnement de l'UTR ont été engagées.

Elles ont permis :

- d'améliorer les liens entre l'UTR et les ULR : chaque ULR a un correspondant à qui l'UTR fait passer toutes les infos pour animer les réunions (travaux du conseil et des commissions, gestions des adhérents, communiqués de l'UCR et de la Confédération ...).
- de structurer la commission communication : Création d'un groupe de rédaction pour l'info aux adhérents et pour améliorer la visibilité de la CFDT retraités dans les médias locaux.

Le Conseil :

De l'Assemblée Générale du 5 octobre 2021 à celle du 19 mai le conseil de l'UTR se sera réuni 2 fois. Le fonctionnement a encore été perturbé par la pandémie et le déménagement en ce début d'année. La dernière réunion se tiendra le 2 mai pour préparer l'AG.

Il est composé de 20 membres + 2 invités (Michel Juveneton et Thierry Oberre) qui représentent l'ULR Tournus.

Les réunions sont décentralisées dans les ULR (Union Locale des Retraités).

Sur proposition du groupe communication le conseil a décidé de rédiger un article de presse après chaque réunion du conseil. Cet article est envoyé à tous les médias de S et L, sites d'infos et journal papier.

Formation :

Lors de la réunion du 15 novembre, le conseil a établi son plan de formation 2022.

"Logiciel tréso-Syndicat": 3 jours à Paris – Marc Bouverne et Jacques Fouel.

"S'approprier le logiciel de gestion des adhérents GASEL" : 3 jours à Paris – Françoise Chavot et Josseline Pasquier.

"Mandatés dans les CCAS et les CIAS": 2 jours à Dijon - Françoise Chavot, Danièle Carré, Chantal Desserprit, Serge Grapperon.

"Les systèmes de retraite" : 2 jours programmés en octobre.

"Structurer une équipe syndicale d'UTR": 2 jours à Chalon. 10 membres du conseil ont participé à la restitution et l'approfondissement des objectifs établis lors des 2 premières journées de novembre 2019.

Rappel : Certaines formations sont ouvertes à tous les adhérents. Le catalogue est disponible à l'UTR et dans les ULR.

Participation aux différents congrès, Assemblées Générales retraités et interpro :

- 12 au 14 octobre 2021 à Amneville : rencontre UCR de mi-mandat. Guy Sangiorgio a représenté l'UTR et a participé à 2 ateliers : 1 – Comment mieux faire circuler l'information et avec quels outils. 2 - Réfléchir à l'appellation et au fonctionnement des UTR

- 13 et 14 octobre 2021 à Dole : Congrès URI – délégués : Josseline Pasquier, Michel Bouchard, Auguste Chantalou, Danièle Lamur. Plus Pierre Chaumont invité par l'URI.

- 21 octobre à Dijon : Congrès URR : 5 délégués ; Guy Sangiorgio, Auguste Chantalou, Danièle Lamur, Josseline Pasquier et Michel Bouchard, plus Pierre Chaumont et Anne Marie Lavenir qui faisaient partie du bureau sortant. Election du nouveau bureau : Guy et Pierre en sont membres, nouveau secrétaire Jean Gullaud UTR Doubs, nouveau trésorier Pascal Hudelot UTR Côte d'Or. Pierre Chaumont siège à la commission exécutive.

- 7 octobre à Montchanin : AG du syndicat santé - Josseline Pasquier et Guy Sangiorgio.

- 10 décembre à Montceau : Congrès INTERCO – Josseline Pasquier Gérard Boivin, Danièle Lamur

Le bureau :

Composé de 6 membres :

Secrétaire Général : Guy Sangiorgio.

Secrétaires adjoints : Danièle Lamur et Auguste Chantalou.

Trésorière en charge du fichier adhérents : Josseline Pasquier.

Trésorier adjoint gérant le logiciel Tréso-syndicat : Jacques Fouel

Membre actif : Chantal Desserprit.

Il se réunit au siège de l'UTR à Montceau pour

préparer chaque réunion du conseil + quelques réunions extraordinaires. Cette année, il travaille également à la mise à jour des statuts.

Le conseil du 2 mai validera le projet de nouveaux statuts qui sera soumis au vote de l'AG

Les ULR (Unions Locales Retraités) :

Au nombre de 6, Chalon, le Creusot, Gueugnon, Mâcon, Montceau et Tournus ont tenu leurs réunions mensuelles. L'activité a été perturbée notamment en janvier pour certaines qui n'ont pu faire l'accueil des nouveaux retraités.

Les commissions :

5 commissions fonctionnent en lien avec le conseil auquel elles rendent compte de leur travail. **Elles sont ouvertes à tous les adhérents qui souhaitent s'impliquer en apportant leurs compétences.** Il n'est pas nécessaire d'être élu au conseil pour participer à une commission.

Guy Sangiorgio, secrétaire général est membre de droit dans chaque commission.

- Santé/social :

Composée de 14 membres :

Son Travail :

- Suivre les mandats dans divers organismes du département et de la région (CDCA, CCAS, Régies de territoires, CRSA, CRAM.....)

- En vue des élections législatives de juin, préparer un courrier questionnaire sur les revendications de la CFDT Retraités concernant la santé (Accès aux soins, Hôpitaux, Ehpad, financement de la dépendance,)

- Préparer le débat de l'après-midi de l'Assemblée générale du 19 mai sur le thème de la "loi grand âge" choisi par le conseil.

- Communication :

Réunie le 31 janvier, la commission a fait le point sur la visibilité du syndicalisme retraité dans les médias et l'information aux adhérents.

Création d'un comité de rédaction composé de 9 membres

et chargé de collecter les différents articles qui peuvent être utilisés dans le journal, de rechercher de nouveaux articles.

Rappel : La contribution d'articles est ouverte à tous les adhérents.

- Développement :

Composée de 4 membres.

Son travail :

- Favoriser les transferts ou les adhésions chez les retraités (dossiers retraite, calcul de pensions, complémentaire santé ...)

- Loisirs :

Composée de 6 membres.

Elle propose des sorties et animations conviviales aux adhérents et à leur famille

L'activité a été interrompue depuis octobre 2021, le redémarrage est prévu le 21 avril avec la visite du château de Sully.

- Europe :

Commission régionale et interprofessionnelle, elle débat et informe sur les sujets sociétaux, économiques et les impacts de la politique Européenne. 4 membres de l'UTR en font partie.

Projet d'Orientation 2022/2023 - Objectifs Généraux :

- Relation UTR<==>ULR : Continuer à structurer les ULR

- Communiquer au sein de l'UTR.

- Agir concrètement pour la satisfaction des retraités, pour de meilleures conditions de vie, pour le mieux vivre et en bonne santé.

- Structurer le travail de la commission développement.

Ce projet d'orientation sera développé dans un document remis à l'AG pour débat et vote.

Guy Sangiorgio

Appel à candidature au Conseil UTR

Le Conseil UTR, structure de décision entre 2 Assemblées Générales est constitué actuellement de 20 membres élus par l'AG (24 maxi). Il se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Le mandat est de 3 ans.

Cette année 7 membres sont renouvelables. Ils doivent renouveler leur candidature sur le bulletin d'inscription.

Toutes les ULR et SSR ne sont pas représentées au conseil et un renouvellement des responsabilités est nécessaire.

Un appel à candidature est donc lancé à chaque adhérent (e) en lien avec son ULR (union locale de retraités) ou SSR (section syndicale de retraités)

Pour être candidat il suffit de remplir le bulletin d'inscription qui permet aussi de faire acte de candidature.

Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale

Je soussigné Mme/Mmembre de l'UTR CFDT 71

Donne pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M....., et demeurant à.....

afin de me représenter lors des Assemblées générales qui se tiendront le 19 mai 2022 à Gueugnon, à 9 h.

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait àleSignature :

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

Cette année il y aura 2 Assemblées Générales de l'Union Territoriale des Retraités (ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation) 1 pour modifier les statuts et 1 normale. Elles se tiendront le

Jeudi 19 mai de 9H à 17H
Salle Lucie Aubrac
47, rue de la Convention
71130 Gueugnon

L'accueil aura lieu à partir de 8h30

Le repas sera offert exceptionnellement cette année au restaurant "La Pomme d'Amour" 54 rue de la Liberté (15 mn à pied). Pour réserver votre repas, vous devez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous. Cette inscription doit être envoyée à l'UTR avant le 12 mai, dernier délai. Au-delà de cette date le repas ne pourra être garanti !

L'inscription peut aussi se faire par mail à utr.cfdt.71@orange.fr, **en scannant le bulletin**

Si vous êtes inscrit(e) et que pour une raison imprévue vous ne pouvez pas participer à l'AG, pensez à avertir Guy Sangiorgio (06 13 16 11 07) ou Jacques Fouel (06 77 63 44 21). Merci.

Ordre du jour des AG

- **8h30 - 9h00** : Accueil et mise en place de l'AG.
- **9h00 - 9h30** : AG extraordinaire. Présentation des nouveaux statuts. Débat et vote
- **9h30 - 10h45** : Présentation du rapport d'activité de l'UTR, des commissions. Débat et vote
Présentation du projet d'orientation 2022/2023. Débat et vote.
- **10h45 - 11h00** : Pause.
- **11h00 - 11h15** : Présentation du rapport financier. Débat et vote.
- **11h15 - 11h30** : Election complémentaire des membres du conseil.
- **11h30 - 12h00** : Intervention des invités et Apéritif.
- **12h00 - 14h00** : Repas pris au restaurant.
- **14h00 - 17h00** : conférence/débat sur la loi "Grand âge".
- **17h00** : Réunion du conseil pour élection du bureau.

Inscription aux Assemblées Générales

A renvoyer à : UTR CFDT 71 - Maison des Associations - 7 rue de la Fontaine - 71300-Montceau les Mines
ou par mail à : utr.cfdt.71@orange.fr

NOMPrénom.....

Adresse Postale :

Adresse électronique : Téléphone :

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1) Participera aux Assemblées Générales du 19 mai 2022 | OUI | NON |
| 2) Participera au repas | OUI | NON |
| 3) Est candidat au Conseil UTR | OUI | NON |
| 4) Est candidat au Bureau UTR | OUI | NON |
| 5) Souhaite participer à une commission (encercler) : Santé - Communication/Information - Europe - loisirs | | |

Date

Signature

Pourquoi et comment a-t-on affaibli notre système hospitalier public ?

La crise du Coronavirus a révélé les failles et parfois la misère du système hospitalier français. Pourtant, la crise des hôpitaux ne date pas de l'apparition du coronavirus.

1995 est souvent la date citée comme étant le début de la fin de l'âge d'or. Ensuite, il y a eu les réformes de M le ministre de la Santé en 2003, les économies de Mme la ministre de 2007 à 2012. La logique comptable a continué de 2012 à 2017 sans changement notable depuis 2017. Bref quand on interroge les médecins hospitaliers, ils en veulent à peu près à tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 25 ans.

Tout commencerait en 1995, avec la réforme de la Sécurité sociale et des hôpitaux. La réforme qui a provoqué trois semaines de grèves très dures en décembre 1995. Le gouvernement avait reculé sur les régimes spéciaux de retraite à la SNCF, mais la réforme des hôpitaux était passée. Par ordonnance, l'Etat avait pris en main la gestion des hôpitaux en fixant pour la première fois des objectifs chiffrés. Et pour faire respecter ces objectifs, on a embauché des milliers de fonctionnaires dans les nouvelles agences régionales. C'est le début de la prise du pouvoir par les comptables.

Avec les 35 heures, les embauches promises pour compenser n'ont jamais suffi, soit par manque de moyens, soit par manque de candidats. Trop souvent les soignants ne parviennent pas à prendre leur RTT.

La Logique Comptable

Les syndicats de médecins libéraux exigent et obtiennent la fin de ce qu'on appelait la permanence des soins. C'est-à-dire l'obligation pour les médecins de venir de prendre des gardes. Tous les dix jours en moyenne, ils devaient

assurer la permanence des soins la nuit et le week-end. Chacun pouvait réveiller le médecin de garde et il venait chez les malades.

Ce pilier du système s'effondre. La fréquentation du service des urgences explose.

Toujours en 2003, c'est l'instauration de la tarification à l'acte. Le fameux T2A. Les hôpitaux sont financés en fonction du nombre d'actes produits. On pousse les hôpitaux à se tourner vers les activités les plus rentables. Le taux de remplissage doit atteindre 90%. La durée d'hospitalisation doit être la plus courte possible. 70 000 lits d'hôpital ont été supprimés en 15 ans. Une maternité sur trois a été fermée en 20 ans. Une centaine d'hôpitaux ont été fermés.

Et pourtant, la France est le pays européen qui dépense le plus pour la santé. C'est le paradoxe. On dépense 200 milliards par an. Et la moitié de ces sommes vont à l'hôpital. Les budgets des hôpitaux augmentent en moyenne de 2% par an, mais compte tenu du vieillissement de la population, de l'augmentation du prix des traitements, il faudrait 4% pour se maintenir à flot. Donc l'hôpital s'appauvrit constamment tout en coûtant toujours plus cher.

L'autre paradoxe, c'est que malgré, les pénuries, le manque de moyens, les services d'urgences et de réanimations ont incroyablement tenu le choc face à l'épidémie.

Article remis en forme par Pierre Gillot à partir du texte du journaliste de RMC Nicolas Poincaré intitulé « Qui a détruit le système de santé en France ? »

Les principales conclusions du Ségur de la santé :

1. 19 milliards d'euros d'investissement dans le système de santé pour améliorer la prise en charge des patients et le quotidien des soignants.
2. 8,2 milliards d'euros par an pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD, et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français.
3. 15 000 recrutements à l'hôpital public.
4. Accélérer la sortie du "tout T2A" (tarification à l'acte) et privilégier la qualité des soins.
5. Financer l'ouverture ou la réouverture de 4000 lits « à la demande ».
6. Mettre fin au mercenariat de l'intérim médical à l'hôpital public.
7. Redonner toute sa place au service hospitalier au sein des établissements de santé.
8. Former plus de soignants dans les filières paramédicales pour mieux prendre en charge les patients.
9. Faciliter l'accès aux soins non-programmés et à l'exercice coordonné.

10. Développer fortement la télésanté en s'appuyant sur les acquis de la crise pour mieux soigner les Français.
11. Donner aux territoires les principaux leviers de l'investissement en santé dans l'intérêt de leurs habitants.
12. Combattre les inégalités de santé.

Pour la CFDT les mesures salariales du Ségur sont insuffisantes pour redonner de l'attractivité aux professions de santé. Des créations de postes sont nécessaires ainsi que la remise en cohérence du service public de santé et des moyens.

La CFDT dénonçait depuis longtemps la tarification à l'acte, « un système qui a conduit les personnels de santé des hôpitaux à privilégier les actes les plus coûteux, voire les actes inutiles ».

Elle revendique un moratoire sur la fermeture de lits et la pression budgétaire sur les hôpitaux.

Pierre Chaumont

Un militant chalonnais centenaire



Jean avec Gilbert Fournier pour l'anniversaire de ses 100 ans

Le 14 février, Jean Georgy a fêté son 100^{ème} anniversaire à l'EHPAD du Bois de Menuse à Chalon. Fidèle à son engagement syndical, tant que sa santé le lui permet, il participa aux réunions mensuelles de l'Union Locale des Retraités de Chalon-sur Saône. En 2016, il avait rejoint son épouse à l'EHPAD. Lorsqu'elle celle-ci disparut en 2019, à l'âge de 99 ans, il se fit la promesse de vivre au-delà de cet âge. Promesse aujourd'hui tenue.



Voici sa biographie extraite du Maitron – dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social - et établie par Jean Limonet.

Né en 1922 à Paris, Jean Georgy fut pris en charge dès sa naissance par l'Assistance publique. Elevé par une famille de l'autunois, à La Grande-Verrière, il poursuivit, après son certificat d'études primaires, ses études à Autun où il acquit le brevet élémentaire. Il se présenta ensuite au concours de l'École normale, passa les épreuves, mais n'en connut pas le résultat car il habitait en zone libre alors qu'Autun était en zone occupée. Il travailla alors dans les fermes (1940) puis au préventorium du Fretoy. En 1946, il trouva un poste d'instituteur dans l'enseignement privé à Chalon-sur-Saône ; en 1948, il s'embaucha chez un marchand de produits métallurgiques, et enfin, en 1951, il entra à l'EDF comme employé au service « clientèle » et y termina sa carrière en 1982 comme agent de maîtrise au service commercial.

Ayant adhéré à la CFTC en 1952, il fut secrétaire de la section CFTC-EDF de Chalon-sur-Saône de 1953 à 1958 et entra au bureau de l'Union départementale où

il assumait les fonctions de trésorier jusqu'en 1964. Il fut ensuite désigné pour faire partie, de 1968 à 1974, du bureau de l'Union locale CFDT de Chalon-sur-Saône. En 1984, il fut élu au bureau de l'Union locale CFDT des retraités et y siégea jusqu'en 1995. Présent à tous les congrès de la CFTC puis de la CFDT de l'EDF, Jean Georgy participa au congrès confédéral de 1964 qui vit la transformation de la CFTC en CFDT. Il avait livré son témoignage dans le film réalisé en 2014 pour le 50^{ème} anniversaire de cet événement. Il fit un bref passage au Parti socialiste de 1971 à 1973 et fut membre de l'ACO de 1960 à 1965.

Il se maria en 1948 avec Andrée Gaudillère, employée de banque de 1940 à 1950, ancienne résistante, militante associative (Papillons blancs, clubs de quartier) qui fut conseillère municipale socialiste de Chalon de 1971 à 1977 et membre du CCAS.

Pierre Chaumont

"Structurer une équipe syndicale d'UTR"



2 jours de formation à Chalon avec Marie-Antoinette et Elisabeth

10 membres du conseil ont participé à la restitution et l'approfondissement des objectifs établis lors des 2 premières journées de novembre 2019.

Propositions de journées touristiques

✓ **Jeudi 21 avril à 15h30 :**

visite du château de Sully (proche Autun) avec un guide.
Possibilité de participer à une animation avec un comédien.

Si vous êtes intéressé(e)s inscrivez-vous très rapidement en téléphonant à Chantal Desserprit (06 04 42 67 37)

✓ **Les WE du 2 et 3 juillet**, nous vous proposerons deux journées touristiques dans le département.

Samedi 2 : Brionnais

- repas de midi à la Ferme auberge des Collines à Amanzé
- visite du château de Drée à Curbigny
- spectacle nocturne au château de Digoine

Dimanche 3 : le Morvan

- Visite du site de Bibracte avec repas Gaulois

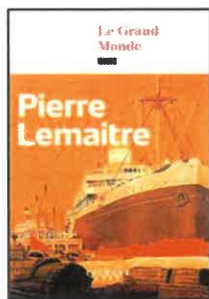
Chacun sera libre de nous rejoindre au moment de la journée qui lui conviendra le mieux. Il suffira de la signaler au moment de l'inscription pour éventuellement obtenir des tarifs de groupe.

Les horaires et les tarifs vous seront communiqués ultérieurement.

✓ **Une visite du Parlement à Paris** est envisageable cet automne.

Pour la commission loisirs : Chantal Desserprit

Le coup de cœur de Françoise



Prix Goncourt en 2013 avec « Au revoir là-haut », l'écrivain Pierre LEMAITRE suit cette fois la famille Pelletier entre Beyrouth, Saïgon et Paris au début des années de l'après-guerre : les parents, qui tiennent une savonnerie au Liban, et les enfants (3 garçons et une fille), qui n'ont pas du tout l'ambition de reprendre l'affaire !

Fresque familiale historique, pleine de suspens, d'humour, de politique etc ... Une saga bien ancrée dans la tradition du feuilleton. Bref, passionnant !

A l'émission de France Inter, « le masque et la plume », les critiques ont été unanimes et rappellent que cet auteur est l'un des grands romanciers populaires de son époque.

L'écriture est efficace, vive, on ne s'ennuie pas ; on s'attache aux personnages, et on a hâte de les retrouver dans la suite de cette saga !

Edition Calmann Lévy environ 22 Euros

Apocalypse

Kamal Zerdoumi (2022)

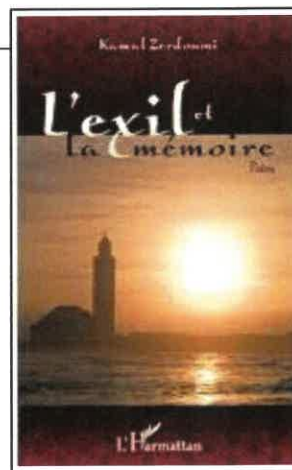
Auront peut-être lieu
les adieux déchirants
des humains de la Terre
par la volonté d'un tyran
qui se croit dieu
Plus de ciel bleu
ni de soleil éblouissant
Que le règne du feu
et les derniers cris des innocents
que le noir entre nous et la lumière
la fin de toute vie
et l'hiver nucléaire
Cet homme qui est-il
pour tant haïr son espèce
pour qu'en moins d'un battement de cils
le vivant disparaisse ?

Wladimir, que la grâce
de la raison
enfin t'illumine
pour que chacun
en sa saison
sente encore ce mystère
qui l'anime

Né en 1953 à Casablanca, Kamal Zerdoumi de père algérien, avocat et de mère juive sépharade.

Il entreprend des études de lettres modernes à l'université de Lille 3.

En novembre 2011 paraît, aux éditions de l'Harmattan " L'Exil et la mémoire", son véritable acte de naissance en tant que poète.





VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts

Chalon : *Jeanne Grapperon*
06 45 64 77 03

Le Creusot : *René-Noël Bretin*
03 85 78 44 21

Gueugnon : *Daniel Bernigaud*
07 82 29 81 81

Mâcon : *Marie-Françoise Henssien*
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : *Georges Tillet*
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions**.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,

tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Attestation fiscale 2021

Les attestations papier ne seront envoyées qu'aux adhérents ne pouvant les télécharger sur leur espace personnel sur le site CFDT.

Pour obtenir l'attestation papier faire la demande à Josseline Pasquier (voir coordonnées ci-dessus)

Pour télécharger votre attestation fiscale (mode d'emploi complet sur le CFDT Magazine du mois de mars page 29) :

- aller sur le site : <https://monespace.cfdt.fr>
- si vous n'avez pas encore activé votre espace personnel : cliquez sur *activer votre compte CFDT* dans le cadre *je m'identifie pour la première fois sur le portail cfdt.fr* en vous munissant de votre N° personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace, qui se trouve sur votre carte d'adhérent.
- après avoir activé votre espace personnel en ligne :
 - * dans le champ *se connecter*, mettre l'identifiant qui est votre NPA à 10 chiffres et noter votre mot de passe. Puis cliquez sur *se connecter* à l'espace adhérent.
 - * Sur votre espace trouver la rubrique *Ma Cotisation* (en haut à droite) cliquez sur *consulter*
 - * Sur cet espace (en bas à gauche) dans la rubrique *Mes attestations fiscales* cliquez sur *télécharger* dans *attestations fiscale 2021*

Vous n'êtes pas obligé d'imprimer cette attestation, conservez-la sur un disque dur de sauvegarde.